

Procédure	Prescription	1 ^{er} Arrêt	2 nd Arrêt	Approbation
Elaboration	28/09/2017	14/11/2024	22/05/2025	15/01/2026

La Présidente de la Communauté de Communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHAUSSE-TOULAIN



-  Limites de zone de règlement du PLU
 - Prescriptions d'OAP foncières, d'implantations**
 -  Emplacement réservé
 -  Secteur soumis à OAP sectorielle
 -  Secteur soumis à OAP densité de logements
 -  Périmètre de diversité commerciale protégée
 -  Linéaire de diversité commerciale protégée
 -  Limite de recul par rapport à l'A65
 - Protections environnementales et patrimoniales**
 -  Espaces Boisés Classés
 -  Corridor écologique protégé
 -  Espaces naturels de zones humides effectives
 - Sondages pédologiques caractérisant une zone humide
 -  Jardin protégé
 - ☆ Patrimoine bâti protégé
 - Bâtiment pouvant changer de destination en zone A ou N
 - ◆ Petit patrimoine et éléments de paysage ponctuels protégés
 -  Ensemble paysager et/ou patrimonial protégé
 - Haies à maintenir contribuant à la lutte contre l'érosion des sols
 - Aléas et risques**
 -  Interface avec la zone d'aléa fort d'incendie de forêt
 -  Zone d'aléa fort d'incendie de forêt
 -  Zone d'aléa d'inondation
 -  Zone d'effets autour des canalisations de transport d'hydrocarbures
 - Autres informations**
 -  Terrains avec constructions non cadastrées
 -  Limites communales